Repère thématique¹ : La SELF

Au fil des entretiens

Plus d'une centaine d'entretiens ont été réalisés auprès de celles et ceux qui ont contribué à développer et enrichir l'ergonomie francophone. Ce sont des récits de vie recueillis auprès de professionnels du monde du travail (ergonomes, psychologues du travail, physiologistes, médecins du travail, ...) en retraite ou proches de l'âge de la retraite ou ayant définitivement quitté le domaine de l'ergonomie. La commission « Histoire » de la SELF continue à enrichir régulièrement ce fond documentaire mais souhaite le valoriser en en facilitant l'accès aux différents publics intéressés (professionnels, étudiants, formateurs, historiens, ...).

Pour cela, les membres de la commission rédigent et mettent en place des « repères thématiques » portant sur des thèmes particuliers (influence de l'informatique sur l'ergonomie, syndicats, ergonomie hospitalière, ...). Ces repères thématiques se présentent sous la forme de textes de présentation, enrichis de verbatim extraits des entretiens.

Cependant, basés sur des entretiens présentant les défauts et limites intrinsèques de la méthode d'entretien ouvert : lacunes du récit ou de datation des faits, subjectivité, etc., ils n'ont, en aucun cas, vocation à se substituer aux ouvrages et publications savants (manuels, encyclopédies, dictionnaires, articles scientifiques traitant de l'ergonomie).

La Société d'Ergonomie de Langue Française (SELF) Une société savante multidisciplinaire face à la diversification des métiers et des pratiques

Sur les 108² personnes dont les entretiens ont été publiés par la Commission Histoire sur le site de la SELF en date du 15 Avril 2022, 60 ont livré des réflexions plus ou moins détaillées concernant la création, le rôle de la SELF, leurs réserves, leurs attentes.

Leurs activités témoignent de leur engagement dans le cadre de la SELF : 9 ont participé à sa fondation, 15 ont eu des responsabilités au Conseil d'Administration en tant que présidents, vice-présidents ou administrateurs, 7 ont organisé au moins un congrès, 17 ont présenté au moins une communication, 9 ont été simples adhérents, 3 n'en sont pas membres mais ont fréquenté régulièrement la SELF.

La diversité de leurs profils témoigne de la multidisciplinarité de l'ergonomie : 12 physiologistes, 11 médecins du travail, 22 psychologues du travail, 8 ingénieurs, 2 syndicalistes, 3 anciens des Staps³, 2 économistes.

Quant à leur statut, 41 ont été chercheurs ou enseignants-chercheurs, 13 ont travaillé en entreprise, 4 ont été consultants, 2 gestionnaires.

59 des personnes interviewées sont nées avant 1956, si bien que les entretiens couvrent une période de développement de l'ergonomie qui va approximativement de la création de la SELF en 1963 à 2000, même si les entretiens sont plus tardifs.

-

¹ Cet article est une publication de la Commission Histoire de la Société d'Ergonomie de Langue française. Tout usage, citation ou publication de l'intégralité du texte ou d'un extrait doit porter la référence : Repère thématique : « La SELF » . Commission histoire de la SELF – 2023. https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2023/03/rt-self.pdf

² à la date de rédaction de la présente note

³ Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Les thèmes qui ressortent de l'analyse de contenu de ces entretiens tendent à montrer que les évolutions de la SELF sont celles d'une société savante multidisciplinaire confrontée au développement et à la diversification des métiers et des pratiques.

I – La SELF, une société savante.

La création de la SELF, en 1963, par 9 co-fondateurs (<u>S. Bouisset</u>, G. Coppée, J M Faverge, J.J. Gillon, E. Grandjean, <u>J. Leplat</u>, <u>B. Metz</u>, <u>J. Scherrer</u>, <u>A. Wisner</u>) conclut la première phase d'études du travail développées depuis 1945, en France, après la seconde guerre mondiale. Comme dans d'autres pays occidentaux, ces recherches étaient soutenues par le gouvernement dont l'idée était, dans cette période de reconstruction, d'augmenter à la fois la productivité, l'efficacité et le confort des travailleurs en améliorant leurs conditions de travail (<u>P. Albou</u>). Par la suite, ce double but a longtemps fait l'objet de débats de valeurs à l'intérieur de la profession (<u>P. Cazamian</u>).

Les fondateurs de la SELF, français, belges, suisses, voulaient créer un groupe francophone indépendant pour se différencier de leurs collègues anglophones : ceux-ci étaient majoritaires dans l'IEA (International Ergonomic Association) (<u>B. Metz</u>). Les anglais avaient déjà leur propre société (l'Ergonomics Research Society) et leur revue (Ergonomics) ; les américains avaient l'Human Factor Society (<u>J. Scherrer, P. Rey</u>). Leur approche francophone de l'ergonomie fondée sur l'analyse de l'activité se démarquait de l'approche Human Factors (<u>B. Metz</u>) fondée alors sur l'analyse des aptitudes et capacités.

Depuis, diverses sociétés nationales ont été créées en raison du développement de l'ergonomie dans divers pays et de besoins spécifiques liés à leur multilinguisme (<u>A. Laville</u>):

- en 1987, la Société Belge (BES) (R. Patesson, P. Salengros),
- en1999, la Société Suisse (Swissergo) (P. Rey, D. Ramaciotti).

La SELF et ces deux sociétés sont regroupées depuis 1994 dans une entité plus large, la Fédération des Sociétés Européennes d'Ergonomie (FEES) (<u>P. Étienne</u>, <u>D. Ramaciotti</u>) qui a des accords avec l'IEA et le CREE (Center for the Registration of European Ergonomists) (<u>P. Étienne</u>).

- en 1969, l'Association Canadienne d'ergonomie (ACE). (M. Bellemare),
- en 2014 Association Professionnelle des Ergonomes du Quebec (APEQ) (N. Vezina).

Les pionniers qui ont contribué à la création de la SELF étaient généralement chercheurs dans diverses disciplines: physiologistes (<u>S. Bouisset</u>, <u>H. Monod</u>, <u>J. Scherrer</u>, <u>D. Lecoultre</u>, <u>F. Lille</u>, <u>P. Rey</u>, E. Grandjean), biologistes (<u>B. Metz</u>), médecins du travail (<u>P. Cazamian</u>, <u>A. Wisner</u>, M. Pottier) psychologues du travail (<u>J. Leplat</u>, A. Ombredane, J.M. Faverge).

La plupart travaillaient en laboratoire. Certains étaient ouverts aux problèmes du travail sur le terrain. D'autres (apparemment plus rares) à l'instar de A. Cavé (UIMM⁵) ou A. Lucas (RNUR⁶),

(ils) « appartenaient au monde industriel, alors peu ouvert aux problèmes humains et tentaient d'y sensibiliser syndicats et médecins. » (\underline{S} . Bouisset).

Leur but, en créant la SELF, était de développer l'ergonomie en instituant un lieu de réflexion, de mise en commun, de confrontation et de diffusion des travaux scientifiques réalisés sur le travail dans leurs différentes disciplines avec une volonté de multidisciplinarité, affichée, après de nombreux débats (<u>H. Monod</u>, <u>B. Metz</u>, <u>P. Cazamian</u>).

L'administration de la SELF est fondée sur le bénévolat, avec ses avantages et ses inconvénients.

« Je trouve que c'est quelque chose de fantastique et j'admire les gens qui y sont en responsabilité, car d'une très grande richesse de par la pluri-professionnalité et en même temps "dément à gérer" ; je trouve que c'est une cathédrale. C'est irremplaçable et j'imagine les débats qui la traverse. » (J.M. Francescon).

Ce bénévolat ne va pas sans provoquer des charges de travail auxquelles il est difficile de faire face puisqu'il s'agit d'une activité annexe par rapport au métier.

⁴ Les noms qui ne sont pas écrits en italiques bleues désignent des personnes citées dans les entretiens sans en avoir eux-mêmes réalisés.

⁵ Union des industries et métiers de la métallurgie

⁶ Régie nationale des usines Renault

Vers 1980-81, selon M. de Montmollin, alors président,

« La préoccupation principale était l'organisation du congrès annuel, les finances, les modifications des statuts, la liste des membres qui devaient être acceptés ou non. »

En 1990, est instauré un secrétariat permanent confié à Véronique Turbet Delof (<u>D. Ramaciotti</u>, <u>D. Notte</u>), qui assurera cette fonction jusqu'en 2020.

Cependant, <u>P. Etienne</u>, lui-même à la retraite, remarque lors de sa présidence en 2015-2016 : « J'ai pris conscience à la fois de la nécessité et des difficultés pour organiser l'activité du CA de la SELF, pour le lancement d'initiatives au sein du CA, du fait du manque de disponibilité des collègues par rapport à l'importance des questions à traiter et compte tenu des difficultés à faire émerger un consensus.

Le Bulletin de la SELF a été conçu comme un bulletin de liaison. Longtemps en simples feuillets, il prend sa forme actuelle en 1986 : un livret qui parait quatre à cinq fois par an (<u>J. Gavrel</u>). La rubrique « *l'ergonomie par ceux qui la font* » a été créée en 1991 par <u>A. Drouin</u>, <u>N. Delvolvé</u>, F. Hubault, <u>D. Notte</u> et remplacée depuis par « *l'ergonomie par ceux qui l'ont faite* ».

Le site Internet de la SELF a été mis au point en 2015-2016 (<u>P. Étienne</u>) par Alain Kerguelen. « Avec le site, on la voit mieux, car elle a une fenêtre, on peut regarder dedans. » (<u>J.M. Francescon, N. Marmaras</u>).

Les congrès annuels sont l'instrument principal de cette politique de développement et de diffusion. Dans les premières années,

« chaque réunion était l'occasion d'apporter des points de vue, peut-être un peu trop fondamentaux mais que nous essayions d'habiller de débouchés pratiques. » (<u>H. Monod).</u> « On y assistait à de saines empoignades intellectuelles entre tenants des disciplines associées ... et quelle que soit l'intervention de terrain qui y était présentée. Le bonheur était de vivre ces conflits de méthode ou d'interprétation entre les psychologues, les ingénieurs, les physiologistes, et les nouvelles spécialités émergentes. » (<u>P. Salengros</u>). On note « une ambiance festive. » (<u>G. Michaud, A. Weill- Fassina)</u>.

Plus tard, certains remarqueront un certain repli sur soi des différentes disciplines (<u>J.C. Marquté</u>, <u>Y. Schwartz</u>) et regretteront que la capitalisation de ces congrès n'ait pas été assurée (<u>A. Weill- Fassina</u>).

Lors de l'inscription, un double parrainage est demandé, jugé nécessaire pour éviter les autoproclamations d'ergonomes sans titre réel, « les brebis galeuses » (<u>A. Laville, B. Metz</u>). Aussi, pour certains, l'appartenance à la SELF est-elle une référence (<u>M. Favaro</u>).

Pour les adhérents, la SELF est

« un réseau social qui permet de consolider les connaissances acquises, de rencontrer des gens, avec qui, sans enjeux économique, financier ou stratégique, on va pouvoir partager un certain nombre de connaissances et d'expériences, se frotter à ce que l'on a appris et d'aller écouter d'autres professionnels. » (<u>B. Michez</u>).

Cette idée de rencontre est confirmée par des chercheurs qui y voient des lieux de réflexions scientifiques (<u>J. Leplat</u>) et de discussions sur le positionnement de la discipline, ses enjeux sociétaux dans lesquels les questions du travail sont centrales (<u>G. Vallery</u>). D'autres, venus d'autres horizons (syndicat, STAPS, ingénieur, médecine, étudiants) insistent sur le rôle des congrès dans leur sensibilisation et leur formation à l'ergonomie (<u>J. Hodebourg, J.P. Puyo, F. Laigle, J.C. Escouteloup, C. Martin, D. Penneau-Fontbonne, N. Vezina, A. Weill- Fassina, A. Drouin</u>).

II - La diversification des métiers et des pratiques

Le devenir de la SELF est marqué par les évolutions des disciplines et des équilibres liés à la multidisciplinarité (<u>S. Bouisset</u>, <u>Ph. Davezie</u>, <u>G. Krawsky</u>), par la diversification des adhérents, de leurs intérêts, de leurs besoins et par les développements de l'ergonomie elle-même.

3

⁷ L'historique des congrès de la SELF a été réalisé pour le cinquantenaire de la SELF par A. Drouin (2013) Ergonomie. Travail, Conception, Santé. Toulouse, Octarès Éditions, 435p.

II-1 - Évolutions des disciplines et de leurs rapports – en physiologie

À ses débuts, l'apport de la SELF était ;

« qu'on pouvait enfin parler de physiologie du travail tel que l'ergonomie commençait à l'appréhender, chose quasi impossible dans les congrès de physiologie. » ($\underline{A.\ Laville}$).

Par exemple, le thème « Épidémiologie et statistique » ouvert par <u>A. Laville</u> et <u>M. Amphoux</u>.

Par la suite, **le déclin de la physiologie et de la biologie à la SELF** tiendrait d'abord selon <u>S. Bouisset</u>, professeur de physiologie,

« dans le mouvement général des sciences biologiques vers des niveaux d'analyse de plus en plus élémentaires, biologie moléculaire notamment. (...) La physiologie intégrative a été progressivement marginalisée. Et la machinerie du déclin s'est enclenchée, avec une diminution de postes universitaires, un non-remplacement des partants, donc moins de crédits, et moins de rayonnement scientifique (...) Les physiologistes n'ont pas su préserver ce qui faisait leur originalité : la physiologie intégrée, c'est-à-dire l'étude des systèmes fonctionnels complexes ».

Y Queinnec dit a peu prés la même chose. Par ailleurs, la physiologie pourrait avoir été marginalisée par la diversification des critères due au développement de la multidisciplinarité en ergonomie. Enfin, les contraintes de la pratique exercée en milieu libéral ont pu conduire à une utilisation de solutions courtes qui risquait d'exclure les techniques physiologiques.

- en médecine du travail

La diminution des effectifs, selon <u>P. Davezies</u>, apparaît associée au rôle affecté aux médecins du travail dans l'entreprise, rôle de contrôle de la santé des travailleurs de l'entreprise, aux règles qui régissent leur activité et à leurs possibilités d'action très différentes de celles des ergonomes Par ailleurs, l'ergonomie peut être considérée comme un instrument pour le médecin du travail, en permettant d'améliorer les conditions de travail et d'agir indirectement sur la santé. L'augmentation des consultants et des ergonomes internes à l'entreprise, au service de santé au travail, permettrait une répartition des tâches et des collaborations. Celles autour des situations de handicap en sont un exemple (*J.F. Caillard*); Enfin, il y a maintenant d'autres sources d'informations que la SELF sur l'ergonomie (<u>D. Penneau-Fontbonne</u>),

en psychologie

L'augmentation des psychologues du travail et l'évolution de la demande ont réorienté l'analyse de l'activité vers des aspects plus cognitifs du travail.

Ce serait aussi pour partie dans le départ de physiologistes et de médecins du travail. Certains en ressentent un sentiment d'exclusion, y voient des conflits de clan et la cause de rejets de candidatures (<u>F. Lille</u>). Des difficultés de dialogue lors des communications en congrès sont quelquefois signalées (<u>F. Laigle</u>, <u>B. Mohamed</u>).

Pourtant, comme le fait remarquer Simon Bouisset dans son entretien en 2002 :

<u>S. Bouisset</u>: « On peut constater à quel point les problèmes que soulèvent actuellement les TMS ou le travail des personnes handicapées montrent le caractère fallacieux d'une telle attitude. Je ne connais pas la politique que mène l'actuel Conseil d'Administration, mais j'aimerais être sûr que certains y soient en mesure d'attirer l'attention sur le fait que tout est loin d'être dit en physiologie et que l'analyse de la tâche nécessite la prise en compte de données physiologiques. Je crains une dérive totale de l'ergonomie, qui serait alors livrée à un arbitrage entre les praticiens, les ingénieurs et les médecins du travail, lorsqu'il y en aura encore, à l'abri de toute expertise scientifique suffisante. C'est exactement la dérive que nous avions voulu éviter quand on a créé la SELF.

Cette idée est reprise ailleurs par D. Penneau-Fontbonne.

II-2 - Diversification des adhérents

- Des modèles d'activité aux réflexions sur l'action des ergonomes.

Dès les années 70-75, la SELF accueille **des syndicalistes** à la recherche d'appuis et de solutions pour améliorer les conditions de travail (*J. Hodebourg*). Au début des années 80, **de plus en plus de**

praticiens adhèrent à la Self (<u>A. Drouin</u>), en lien avec l'implantation croissante de l'ergonomie dans la société.

<u>F. Six</u>: « Vers 95, c'était le moment où la physionomie du conseil changeait ; de plus en plus de consultants y étaient élus. ».

Ces adhérents éprouvent le besoin d'orienter les réflexions sur les méthodes d'intervention, considérant comme ergonomiques les observations sur le terrain aux dépens des méthodes expérimentales en laboratoire. Il s'agit d'analyser l'action des ergonomes, plus que les modèles d'activité qui intéressaient les chercheurs sans qu'ils aillent jusqu'à transformer le travail. Comme en témoignent de nombreux entretiens, ceci entraîne des incompréhensions et de fortes tensions entre chercheurs, universitaires et praticiens dont chaque groupe rend l'autre responsable (<u>R. Amalberti, A. Bisseret, S. Bouisset, F. Daniellou, F. Decoster. M.F. Dessaigne, A. Drouin, F. Lille, A. Weill-Fassina</u>), voire le départ d'un certain nombre de chercheurs.

D'autres appellent à l'équilibre, comme <u>J. Carpentier</u> qui évoque Marc Bloch cité par <u>Leplat</u> :

«La science ne décompose le réel qu'afin de mieux l'observer, grâce à un jeu de feux croisés dont les rayons constamment se combinent et s'interpénètrent. Le danger commence quand chaque projecteur prétend à lui seul, tout voir, quand chaque canton du savoir se prend pour une patrie.»⁸

- Ces tensions trouvent leur expression dans les congrès :

Selon certains chercheurs, **des thèmes de recherche ont eu, au premier abord, du mal à émerger :** ainsi, l'ergonomie pour l'informatique et l'ergonomie cognitive (<u>R. Amalberti, A. Bisseret</u>), la sécurité automobile et la biomécanique des chocs (<u>A. Chapon, C. Tarrière</u>), l'organisation du travail (<u>Y. Queinnec</u>), les questions sociétales (<u>A. Lancry, M. Sailly</u>), les effets non spécifiques de contraintes non spécifiques tel le stress (<u>D. Ramaciotti</u>), l'ergonomie de produits (<u>G. Vallery</u>,), l'ergonomie scolaire et de la formation (<u>N. Delvolvé</u>, <u>A. Lancry-Hoesland</u>), l'ergologie (<u>Y. Schwartz</u>).

D'autres pensent insuffisantes la qualité et l'ampleur des études présentées (<u>R. Amalberti</u>). D'autres encore évoquent **les exigences de l'Université et du CNRS** quant à la qualité des publications, aux lieux de publications, revues et congrès anglophones, qui découragent les chercheurs d'intervenir aux congrès de la SELF (<u>J.C. Marquié</u>, <u>N. Marmaras</u>).

Pour les praticiens,

<u>J.P. Puyo</u>: « On n'arrive pas à parler vraiment de choses précises, du quotidien, de l'activité de l'ergonome..., c'est ce qui m'a manqué. »

En 1994, **les Journées de Bordeaux** sont créées pour pallier ces manques (<u>F. Daniellou</u>, <u>A. Drouin</u>, <u>J. Escouteloup</u>) et attirent de nombreux intervenants (<u>M. Bellemare</u>).

- Enfin, est ressenti **le besoin de spécialiser l'ergonomie par rapport à différents métiers**, **de l'ouvrir à des professionnels** qui l'utilisent, comme dans la conception en architecture (<u>P. Rey</u>), ou qui pourraient le faire dans la vie quotidienne comme en milieu scolaire.

<u>N. Delvolvé</u>: « Pourquoi le bureau de la SELF n'adresse-t-il pas une lettre au ministère de l'Education Nationale en rappelant que les conditions de travail dans les établissements scolaires sont l'un des déterminants premiers de tous les dysfonctionnements de l'École, qu'il s'agisse des difficultés d'apprentissages des élèves, de leurs comportements de refus scolaire, mais aussi de la santé des enseignants et de tous les adultes qui y œuvrent. »

En 1980, selon M. de Montmollin,

« les problèmes des relations entre les chercheurs et les praticiens n'étaient pas abordés au bureau de la SELF. »

Plus tard, la **Commission recherche** a été créée pour tenter d'infléchir la situation (<u>R. Amalberti</u>). Toutefois, ces évolutions accréditent l'idée que

<u>J.C. Sperandio</u> : « La SELF a progressivement cessé d'être une "société savante" pour devenir une société professionnelle ».

Il est alors clair que d'autres activités sont attendues.

⁸ Bulletin de la SELF de juin 2004, page 3

III- Émergence d'un réseau d'associations en réponse à la diversité des besoins

<u>F. Six</u>: président de la SELF dans les années 95, affirme dans son entretien en 2013

« Je pense qu'une des actions marquantes de ma présidence a été le développement des contacts avec les associations, que ce soient des associations régionales, thématiques ou professionnelles ; action qui a été bien animée par Solange Lapeyrière. Est-ce que la SELF n'a pas vocation à encourager les initiatives locales et à les fédérer? Je pense qu'il y a une vraie richesse dans la grande diversité des membres de la SELF et des initiatives qu'il faut absolument valoriser. D'ailleurs n'est-ce pas un grand principe de la notion d'activité que la prise en compte de la diversité?».

La création d'une multiplicité d'associations vise à répondre à des besoins spécifiques scientifiques ou sociaux que la SELF ne peut prendre en charge. ⁹

- Se retrouver dans des associations scientifiques spécialisées

- Affiliation à l'ARC (Association pour la Recherche Cognitive) (A. Bisseret).
- ERGO'IA, créé en 1988 par <u>J.C. Sperandio</u>, <u>R. Lu Cong Sang</u> et Philippe Nouvellon rassemblant ergonomes, ingénieurs et informaticiens (<u>R. Lu CongSang</u>, <u>A. Bisseret</u>, <u>A. Drouin</u>, <u>J.C. Sperandio</u>).
- l'AFIHM (Association Française de l'Interaction Homme-Machine) (<u>A. Drouin</u>, <u>A. Bisseret</u>, <u>R. Patesson</u>.,
- GEDER, Groupe d'Études des Ergonomes de Rééducation (S. Bouisset)
- IRCOBI (International Research Committee on Biomechanics) (<u>A. Chapon</u>).

- Asseoir le développement de l'ergonomie et organiser des rencontres pluriannuelles entre chercheurs et praticiens dans le cadre d'associations régionales.

- GERN (Groupement d'ergonomie de la région Nord) créé en 1973. Avec Jean-Claude Cnockaert et Émile Pertuzon (P. Frimat, D. Furon. F. Six)
- GERRA Groupe d'Ergonomie de la Région Rhône Alpes, créé en 1988 (récemment dissous).
 (M.F. Dessaigne).
- ERGO-PACA (*P. Étienne*).

- Unifier les formations et faire reconnaître le statut d'ergonome devient une nécessité, mais « La Self renonce à ce travail de labellisation » (<u>A. Laville</u>).

Au niveau universitaire, diverses associations sont créées pour tenter de pallier les manques en ce qui concerne les enseignants, les chercheurs, les diplômes (<u>Y. Queinnec</u>).

- CE2 regroupe les enseignants chercheurs en ergonomie (<u>P. Richard</u>), avec pour objectif d'œuvrer au niveau national pour la reconnaissance de l'ergonomie et de son existence en tant que champ pluridisciplinaire au niveau du CNU. Il a construit un référentiel pour l'évaluation des masters en ergonomie remis au Ministère (<u>N. Delvolvé</u>, <u>G. Vallery</u>).
- <u>F. Six</u>: « Le CE2 a permis un véritable travail collectif sur des questions d'importance, comme par exemple la rédaction d'un référentiel pour les masters d'ergonomie, transmis au Ministère pour servir à l'évaluation des maquettes de masters en ergonomie. Le CE2 a aussi travaillé à une cartographie de la recherche en ergonomie en France, en lien avec le RJCE (Réseau des Jeunes Chercheurs en ergonomie). Il s'est aussi beaucoup intéressé aux conditions de travail et à la santé des EC (enseignants-chercheurs) pas mal affectées ces derniers temps par les changements importants survenus suite à la réforme de l'université (loi LRU en particulier) en menant une enquête approfondie ».¹⁰

6

⁹ Seules figurent les associations citées dans les entretiens à propos de la SELF. La liste n'est certainement pas exhaustive. Citons par exemple le RESACT (Recherche Scientifique Et Amélioration Des Conditions De Travail) ou le RAFE (Regroupement Et Associations Reliées Aux Formations En Ergonomie).

¹⁰ Loi de liberté et responsabilité des universités, dite loi d'autonomie des universités, votée en 2007 sous gouvernement Fillon.

- ARTEE, (Association pour la Reconnaissance du Titre d'Ergonome Européen) créée sur décision de la SELF qui a mandaté <u>F Daniellou</u>, F Hubault, <u>F. Six</u>, <u>M.F. Dessaigne</u>, <u>A. Laville</u>, <u>P. Richard</u>).
- IRCOBI (International Research Committee on Biomechanics) (A. Chapon).

Des associations professionnelles pour faire reconnaître le statut d'ergonome et « les différents métiers d'ergonome » (<u>P. Richard</u>)

- RJCE (Réseau des Jeunes Chercheurs en ergonomie (<u>G. Vallery</u>, <u>A. Lancry</u>)
- ADECAPE est un réseau des ergonomes internes à l'entreprise) (*P. Richard, G. Vallery*)
- CINOV, syndicat patronal qui regroupe les métiers conseil, de l'ingénierie et du numérique (<u>B. Michez</u>)
- Syndicat des Cabinets Conseils en Ergonomie (*P. Richard*)
- ORME (Organisation Représentant les différentes formes d'exercice du Métier d'Ergonome)
 « a produit une présentation de base du et des métiers d'ergonomes et une fiche Rome utilisable à Pôle Emploi. » (*P. Richard*).

Associations d'étudiants

- OSMOSE, association des étudiants d' Amiens, (<u>G. Vallery</u>)
- ADEO, association des étudiants d'Orsay

Groupe de travail

ISERIS groupe syndicaliste CGT- Chercheurs (<u>J. Hodebourg</u>)

Un témoignage de 2018 de Gérard Valléry, vice-président de la SELF dans les années 2000, sur ces associations :

<u>G. Vallery</u>: « J'étais intéressé par le développement des associations professionnelles et des étudiants comme des structures connexes ou associées à la SELF. J'ai toujours été sensible à cette question des associations, qui est à mes yeux stratégiquement important car les associations sont des relais essentiels pour la SELF tout en contribuant spécifiquement et localement au développement de la discipline, même si leur constance pose problème ».

IV –Des attentes?

<u>A. Drouin</u>: . « La SELF a évolué, mais pour moi elle est le socle sur lequel s'est construit notre discipline en France et pays francophones, un creuset originel historique, gardienne d'une unité certaine; elle reste l'un des pôles fédérateurs pour les universitaires et les praticiens »

Certes, la perspective historique adoptée ici n'a pas permis de prendre en compte tout ce que fait actuellement le quotidien de la SELF en matière d'innovation, de valorisation de l'ergonomie, d'accès à l'information, de connaissance de la communauté des ergonomes, de politique nationale et internationale ; du travail des commissions.

Il n'en reste pas moins des souhaits, exprimés à divers moments dans les entretiens, de voir la SELF intervenir sur le plan scientifique, social, politique :

- ouvrir à une réflexion sur les liens entre ergonomie et « facteur humain » dont la conception a évolué depuis la création de la SELF (*F. Daniellou*,),
- développer une mission de valorisation en relevant « le défi sur le déficit social de l'ergonomie. » (A. Lancry)
- <u>M. Sailly</u>: « rassembler les institutions autour d'un pacte « pour le pouvoir d'agir des salariés dans l'entreprise et l'administration », sur des propositions ambitieuses mais pragmatiques, applicables dans le cadre des statuts actuels des entreprises et administrations, sur un positionnement qui ne soit ni la soumission, ni l'opposition systématique. »

¹¹ Les travaux en vue d'un titre européen commence par la définition de en 1991 de critères HETPEP, (Harmonising European Training Programmes for the Ergonomics Profession) où la SELF est représentée par Yvon Queinnec. Le dispositif une fois validé, la SELR met en place ARTEE, a ssociation qui est créée pour gérer les relations avec le CREE (Center for European ergonomists) et la bestion du titre en France.

Entretiens cités

Albou (2000)	<u>Favaro</u> (2019)	Notte (2009)
Amalberti (2003)	Francescon (2019)	Patesson (2008)
<u>Amphoux</u> (2003)	<u>Gavrel</u> (2002)	Penneau-Fontebonne (2019)
Bellemarre (2021)	Hodebourg (2002)	<u>Puyo</u> (2016)
Bisseret (2014)	<u>Laigle</u> (2009)	Queinnec (2003)
Bouisset (2002)	<u>Lancry</u> (2014)	Ramacciotti (2019)
Caillard (2002)	Lancry Anne (2003)	Rey (2004)
Carpentier (2005)	Laville (2000)	<u>Richard</u> (2015)
Cazamian (2000)	Lecoultre (2002)	Sailly (2019)
<u>Chapon</u> (2002)	<u>Leplat</u> (2002)	Salengros (2008)
Daniellou (2019)	<u>Lille</u> (2004)	Scherrer (2005)
Davezies (2019)	Marmaras (2021)	Schwartz (2016)
De Montmollin (2001)	Marquié (2015)	<u>Six</u> (2003)
<u>Decoster</u> , (2019)	Martin (2016)	Sperandio (2011)
Delvolvé (2015)	Metz (2000)	Tarrière (2017)
Dessaigne (2021)	Michaud (2003)	Vallery (2018)
<u>Drouin</u> (2002)	Michez (2016)	<u>Vezina</u> (2021)
Etienne (2020)	Mohammed-Brahjm (2015)	Weill-Fassina (2016)
Escouteloup (2016)	Monod (2002)	<u>Wisner</u> (2000)

Rédigé par Annie Weill-Fassina (Mai 2022)